# VALENSOLE - RIEZ - Sur le GR® 69 La Routo® , itinérance pastorale - ETAPE 5

Valensole

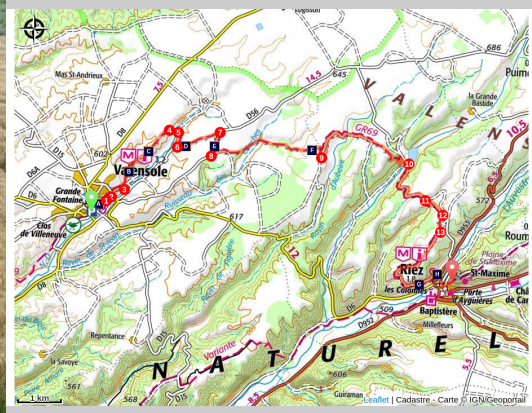


Sue le plateau de Valensole (©PNR Verdon)

## *Du plateau de Valensole à la cité romaine de Riez.*

Après avoir traverser les champs de lavandins avec une vue à 360° vous descendrez dans la vallée de l'Auvestre et du Colostre pour découvrir le village pittoresque de Riez

### Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 18.7 km

Dénivelé positif : 394 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire, Produits du terroir

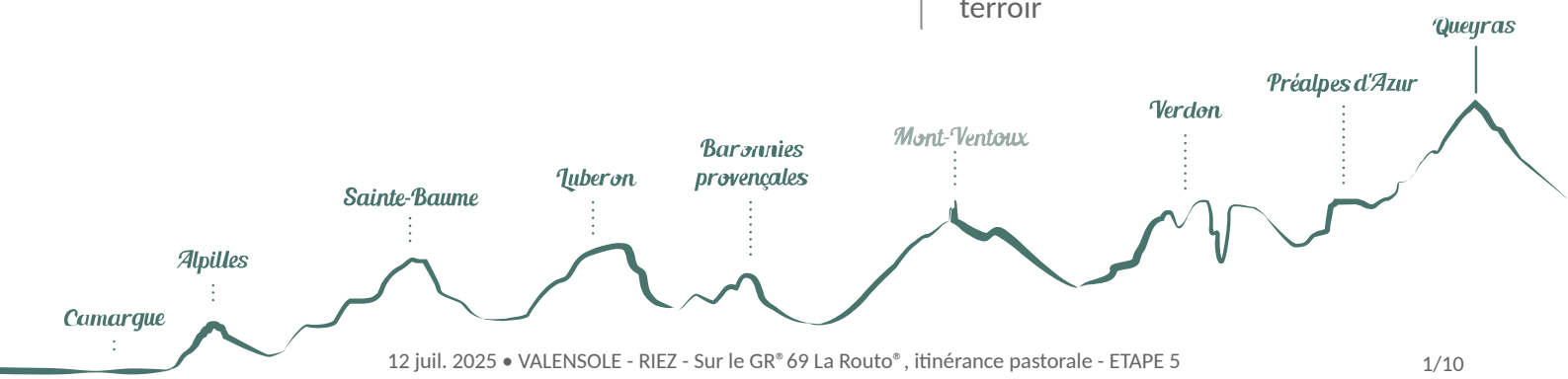

# Itinéraire

Départ : Promenade des Marronniers (avenue Segond), Valensole
Arrivée : Chemin de la Tour, Riez
Balisage : GR®

Depuis la chapelle du Tholonet, longer le cours Reynaud, puis à droite la rue Albert Richaud. Emprunter ensuite le boulevard Frédéric Mistral jusqu'au rond-point.
**1-** Continuer à droite sur le Pré de Foire sur 100 m.
**2-** A la patte d'oie, aller tout droit sur le chemin de Saint-Claude.
**3-** Au panneau directionnel "Vallon de Lèves", monter à gauche sur le chemin du Vallon de Lèves. Après 70 m, poursuivre à droite et monter vers les champs de lavandes.
**4-** A la hauteur des Barbegiers, bifurquer sur la droite.
**5-** Après avoir traversé le ruisseau Notre-Dame, tourner encore à droite.
**6-** Au poteau "Monaco", monter par le chemin à gauche.
**7-** Bifurquer à droite sur la D56 et la longer sur 600 m.
**8-** A l'intersection, tourner à gauche sur le chemin et marcher pendant 3 km.
**9-** Au poteau "Les Cent Journaux", obliquer à gauche sur la piste en épingle. Au poteau "Riez 27" qui indique "Plan Buisson - Puimoisson - Riez", quitter la piste pour emprunter le chemin à droite. Franchir un ravin et descendre en lacets à travers les bois jusqu'au barrage de Mauroue.
**10-** Franchir le pont, remonter par le large chemin à droite. Lorsque celui-ci devient une piste, bifurquer à gauche pour rester en lisière du bois.
**11-** Quitter la piste pour emprunter le chemin à droite.
**12-** Continuer sur le sentier à droite.
**13-** Poursuivre tout droit, contourner la Plaine des Tourettes, passer sous les antennes, puis descendre jusqu'à la D953. Tourner à droite sur 60 m, puis à gauche sur la rue de l'Auvestre pour ensuite franchir la rivière. Poursuivre sur la rue Jules Ferry et passer devant l'hôpital puis la fontaine. A la hauteur de la porte Samson, tourner à gauche pour rejoindre par la rue Saint-Fauste le chemin de la Tour de Riez.

# Sur votre chemin...

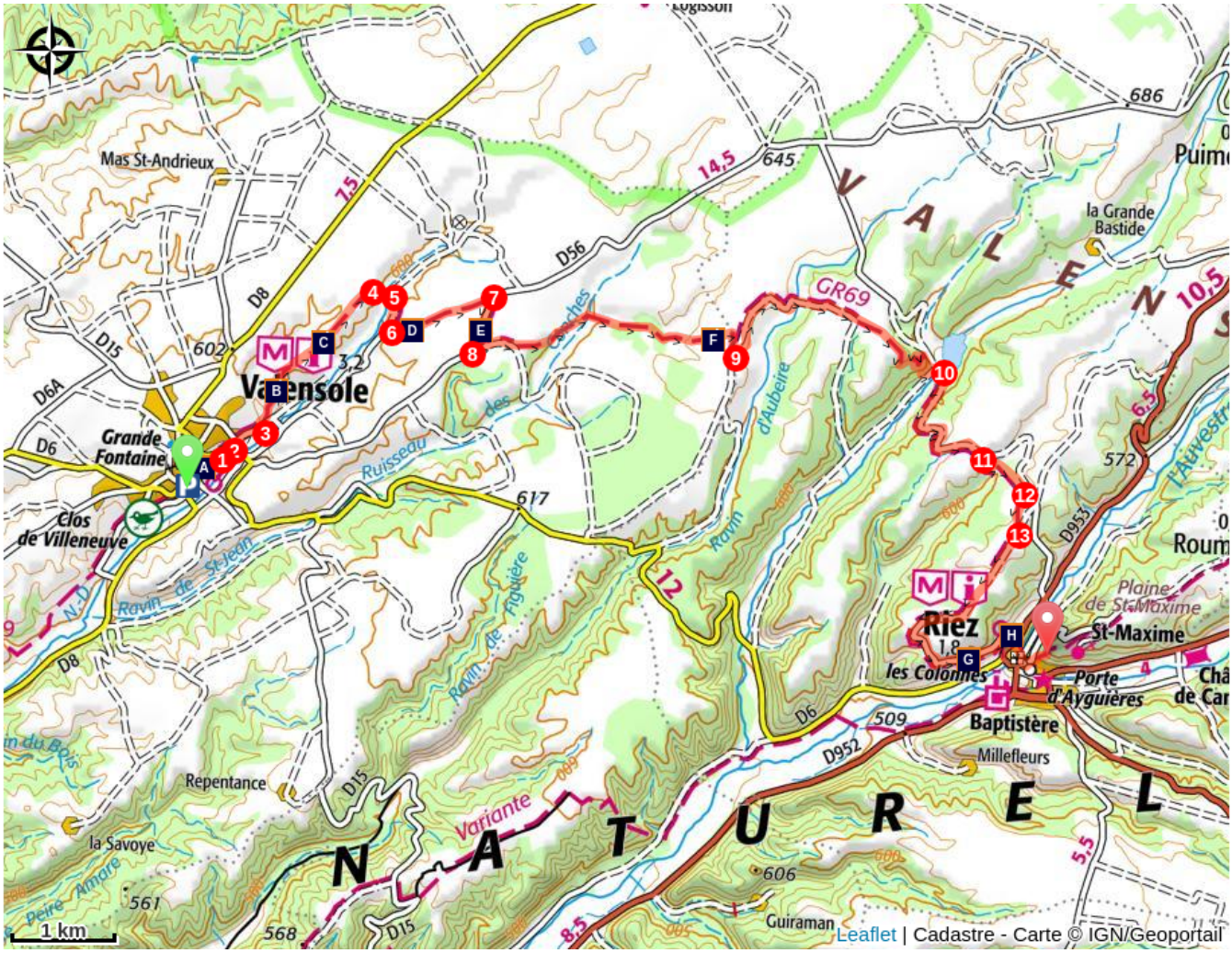


- La traversée de Valensole (A)
- Ici, on te met à l'amande (C)
- La juste mesure (E)
- Par Jupiter ou par Bacchus ? (G)
- Le miel de lavande (B)
- La transhumance (D)
- Lavandes et Lavandins (F)
- Le musée lapidaire (H)

# Toutes les infos pratiques

### Recommandations

- CONDITIONS METEO : je vérifie la météo avant de partir et je reporte si nécessaire. Je privilégie le printemps ou l'automne pour randonner.
- EQUIPEMENT ITINERANCE : je pars tôt, bien protégé du soleil (chapeau, lunettes, crème solaire) et avec minimum 1,5L d'eau/jour (idéalement 3L). Je ne bois pas l'eau des torrents. Je porte des chaussures montantes, un pantalon, et mon sac (moins de 50L pour une journée, plus pour bivouac) contient des vêtements chauds, une cape de pluie, une carte IGN 1:25 000, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie, une petite pharmacie et un sifflet.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.
- ZONE PASTORALE (début juin-fin juillet) : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons.

### Profil altimétrique

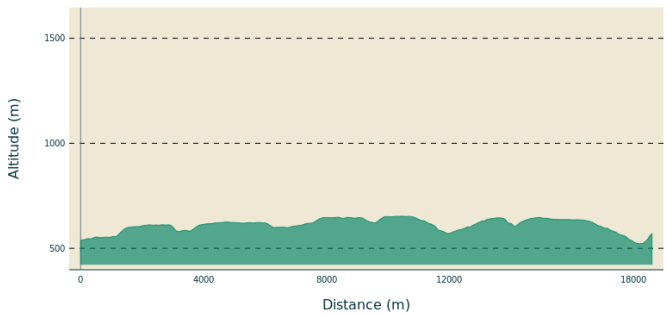


Altitude min 522 m
Altitude max 653 m

### Accès routier

À 12,9 km au nord-est de Gréoux-les-Bains, emprunter la RD8, puis suivre la rue du Faubourg Tholonet jusqu'à la chapelle du Tholonet.

### Parking conseillé

Parking cours Reynaud, Valensole

## Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx

Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr
Tel : +33 (0)4 92 74 68 00
http://www.parcduverdon.fr/

OT Gréoux-les-Bains
7 place de l'hôtel de ville, 04800 Gréoux-les-Bains

greouxlesbains@tourisme-dlva.fr
Tel : +33 (0)4 92 78 01 08
http://www.greoux-les-bains.com/greoux-les-bains/fr/40/office-de-tourisme.html

OTI Durance-Luberon-Verdon
http://www.durance-luberon-verdon.com

# Sur votre chemin...

## La traversée de Valensole (A)

Les hommes conduisent leurs troupeaux, accompagnés du "bayle" et de ses aides qui canalisent entre 500 et 2 000 moutons. Le "scabot", quelques chèvres et des ânes chargés de grandes corbeilles contenant les bagages ferment la marche. De puissants chiens des Alpes, portant de larges colliers cloutés, assurent la sécurité des animaux. Au loin, on entend les cris des bêtes, les sifflements des hommes, le tintement des sonnailles et le bruissement des pas...

Crédit photo : ©Emmanuel Breteau

## Le miel de lavande (B)

Le miel de lavande, emblème du plateau de Valensole, est récolté entre fin juillet et début août. Liquide à la sortie des ruches, il cristallise avec les premiers froids pour prendre une texture crémeuse et une teinte allant du blanc nacré au jaune doré. Très aromatique, il révèle un délicat goût de noisette, légèrement acidulé. Ce savoir-faire et cette qualité ont valu au plateau de Valensole d'être reconnu comme l'un des 100 "Sites remarquables du goût" par les ministères de l'Agriculture, de la Culture, de l'Environnement et du Tourisme.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

## Ici, on te met à l'amande (C)

« Le plateau de Valensole est la terre favorite de l'amandier. Nulle part il n'est cultivé d'une façon aussi exclusive. » : cette phrase d'Ardouin-Dumazet, extraite de "Voyage en France" en 1897, témoigne d'un passé où l'amandier régnait en maître sur Valensole. A l'époque, les vergers s'étendaient à perte de vue, et les variétés locales - la Princesse, la Fourcouronne, l'Aï ou encore la Pointue - faisaient la renommée du territoire. En février, la floraison transformait le plateau en un vaste tapis de pétales blanc rosé, préfigurant l'arrivée du printemps.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

## La transhumance (D)

Deux fois par an, les troupeaux traversent la Haute-Provence, suivant des trajets ancestraux qui les mènent des plaines vers les montagnes pastorales au printemps, puis vers les terres plus basses de la région lors de leur descente à l'automne. Ce long périple, qui peut durer plus de douze jours, commence souvent dans les environs d'Arles, avant que les animaux n'atteignent leurs pâturages saisonniers. Leur parcours suit des drailles ou carraires, des chemins spécialement réservés aux troupeaux, qui serpentent à travers des espaces naturels, loin des terres cultivées.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

## La juste mesure (E)

Un règlement de 1783, toujours en vigueur en Provence, impose aux grandes carraires une largeur minimale de cinq cannes, soit environ 10 m, afin de permettre aux troupeaux de circuler librement. Sous le Second Empire, les autorités renforcent ces mesures en s'assurant que les troupeaux empruntent exclusivement ces anciens chemins, désormais cadastrés. L'objectif était de préserver les 145 km de routes impériales et les 291 km de routes départementales, ainsi que les terrains en bordure, en veillant à ce que la transhumance ne perturbe pas les infrastructures routières existantes.

Crédit photo : ©DR

## Lavandes et Lavandins (F)

Le plateau de Valensole est devenu l'un des principaux centres de culture de la lavande, et plus particulièrement du lavandin. Les terres sauvages et ensoleillées de cette région offrent un environnement idéal pour cette culture. Depuis le XIXe s., la production de lavande fine en France connaît un essor fulgurant. Le lavandin, un hybride entre la lavande fine et la lavande aspic, a rapidement été préféré pour sa meilleure adaptation aux conditions climatiques et d'altitude du plateau.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

## Par Jupiter ou par Bacchus ? (G)

Au Ier siècle avant J.-C., les Romains établissent leur cité près de la rivière, au pied de la colline. Les fouilles archéologiques ont révélé que la ville occupait toute la largeur de la vallée du Colostre. "Julia Augusta Reiorum Appolinaris" devient rapidement un carrefour routier majeur, reliant Aix à Digne, Fréjus à Castellane. Parmi les vestiges de cette époque, les quatre colonnes isolées dans le pré témoignent d'un temple, bien que l'on ignore encore quel dieu était honoré.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

## Le musée lapidaire (H)

Le musée lapidaire de Riez a été créé en 1929 par Marcel Joannon, plus connu sous le nom de Marcel Provence. Installé dès ses origines dans le baptistère paléochrétien (Ve s.), il regroupe un ensemble de mobilier lapidaire essentiellement d'époque gallo-romaine (stèles, autels...).

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de